

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (2816)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (2816)	Jury par défaut	Autres candidats	28	1060	954	269	34
		Bacheliers technologiques toutes séries	28	528	317	317	24

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (2816)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	447	409	148	14	41,2 %
			Masculin	613	545	121	20	58,8 %
			Total	1060	954	269	34	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	218	144	144	12	50 %
			Masculin	310	173	173	12	50 %
			Total	528	317	317	24	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (2816)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	20	11	0	0	0 %
				Sans mention	378	305	21	6	18,8 %
				AB	345	331	109	15	46,9 %
				B	145	144	93	5	15,6 %
				TB	36	36	34	6	18,8 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	926	829	259	32	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	4	0	0	0 %
				Sans mention	26	22	0	0	0 %
				AB	45	42	2	1	100 %
				B	22	22	1	0	0 %
				TB	9	9	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	0	0	0 %
				Total	110	101	4	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	7	4	0	0 %
				AB	4	4	1	1	100 %
				B	4	4	0	0	0 %
				TB	3	3	1	0	0 %
				Total	18	18	6	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	0	0	
				AB	2	2	0	0	
				Total	6	6	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	16	2	2	0	0 %
				Sans mention	253	84	84	13	54,2 %
				AB	185	158	158	8	33,3 %
				B	64	63	63	3	12,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	10	10	10	0	0 %
				Total	528	317	317	24	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (2816)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	722	702	218	28	82,4 %
			En réorientation	197	154	34	3	8,8 %
			Non scolarisés	116	80	14	3	8,8 %
			Scolarité étrangère	9	7	0	0	0 %
			Autres	16	11	3	0	0 %
			Total	1060	954	269	34	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	408	260	260	17	70,8 %
			En réorientation	66	35	35	4	16,7 %
			Non scolarisés	52	20	20	3	12,5 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	528	317	317	24	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (2816)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	139	135	47	4
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	115	109	37	2
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	91	80	19	4

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	66	59	17	1
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	47	40	12	1
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	47	39	15	2
			Autres doublettes	390	342	108	16

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	223	135	135	4
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	144	93	93	11
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	61	34	34	3
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	38	21	21	2
			Autres doublettes	41	31	31	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (2816)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	15,5 %	16,8 %	18,4 %	13,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	12,8 %	13,6 %	14,5 %	6,7 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	10,2 %	10 %	7,5 %	13,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,4 %	7,3 %	6,7 %	3,3 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,3 %	5 %	4,7 %	3,3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,3 %	4,9 %	5,9 %	6,7 %
		Autres doublettes	43,6 %	42,5 %	42,4 %	53,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Aix-Marseille - Site d'Arles - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (2816)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	44 %	43 %	43 %	18,2 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	28,4 %	29,6 %	29,6 %	50 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	12 %	10,8 %	10,8 %	13,6 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	7,5 %	6,7 %	6,7 %	9,1 %
		Autres doublettes	8,1 %	9,9 %	9,9 %	9,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de terminale et de première en mathématiques, français et philosophie et notes de l'épreuve anticipée de Français.	Bulletins de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée.	Bulletins de notes et fiche avenir	Très important
Savoir-être	Assiduité	Bulletins de notes et fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il n'y a pas de critères éliminatoires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour réaliser le recrutement dans la formation, la commission procède en 2 étapes :

1. Classement initial des dossiers par moyenne Scientifique, moyenne Littéraire et note de la fiche Avenir.
2. Évaluation des dossiers par l'équipe pédagogique en fonction d'éléments quantitatifs (moyennes académiques de première et de terminale) et qualitatifs (avis de l'équipe pédagogique du lycée, motivation).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a examiné des dossiers de très bonne qualité comme les sessions précédentes. Il est conseillé aux candidats un travail régulier dans toutes les matières. La lettre de motivation doit être personnalisée et argumentée et montrer une bonne connaissance de la formation.

Signature :

Lionel NICOD,
Directeur de l'établissement I.U.T d'Aix-Marseille -
Site d'Arles